

COVID-19 : RECOMMANDATIONS POUR LES KINÉSITHÉRAPEUTES

AXXON CONSEILLE DE REPORTER LES SOINS DE KINÉSITHÉRAPIE NON URGENTS


ZAVENTEM, 16/03/20 – Au vu de la situation actuelle relative à l'épidémie du COVID-19, AXXON *Physical Therapy in Belgium* souhaite mettre en place un maximum de mesures particulières afin de limiter au mieux la propagation du virus.

Étant donné que certains équipements de protection nécessaires ne sont pas disponibles en quantité suffisante en raison d'un manque d'approvisionnement, AXXON recommande aux kinésithérapeutes belges de ne procéder qu'aux traitements indispensables et urgents à partir du lundi 16 mars 2020. Un soin non urgent est un soin qui n'est pas vital et qui, au vu de la situation exceptionnelle actuelle, peut donc être reporté sans danger pour le patient.

La continuité des soins pour certains groupes de patients reste primordiale! Ces traitements doivent être effectués patient par patient en respectant strictement les précautions d'hygiène. Les patients qui ont un rendez-vous au cours des prochaines semaines sont priés de contacter leur kinésithérapeute par téléphone afin de voir si leur traitement peut se poursuivre. Dans l'affirmative, le kinésithérapeute indiquera les mesures hygiéniques à appliquer afin que les soins puissent se tenir en toute sécurité.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS :

Fabienne Van Dooren
Directrice générale AXXON, Qualité en Kinésithérapie

 fabienne.vandooren@axxon.be

 www.axxon.be



AXXON, *Physical Therapy in Belgium* est reconnue comme étant la seule organisation professionnelle représentative des kinésithérapeutes en Belgique. La coupole nationale assure la défense professionnelle et les ailes gèrent l'organisation professionnelle. Sur le plan international, AXXON est le « parent body » de la World Confederation for Physical Therapy (WCPT).